

Glossaire *

Espaces protégés : abords de monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, sites classés et sites inscrits au titre de la loi de 1930

Typologie : élément d'une classification de bâtiment, selon leur nature et leur usage, leur mode constructif, leur période de construction par exemple

Ce livret est à destination des maîtres d'ouvrage et architectes souhaitant réaliser des travaux de surélévation sur des maisons, immeubles ou bâti agricole en centre ancien faisant l'objet d'une protection. Il donne des schémas d'intentions et des exemples de réalisations mais reste le point de départ d'une réflexion propre à chaque projet.

Conception et rédaction : Clémence Murat et Clémence Saint-Maurice sous la direction de Sophie Loubens, chef de l'UDAP, architecte des bâtiments de France

Illustrations : Clémence Murat et Clémence Saint-Maurice

Août 2018

Dans la même série :

- Extension, dent creuse en centre ancien



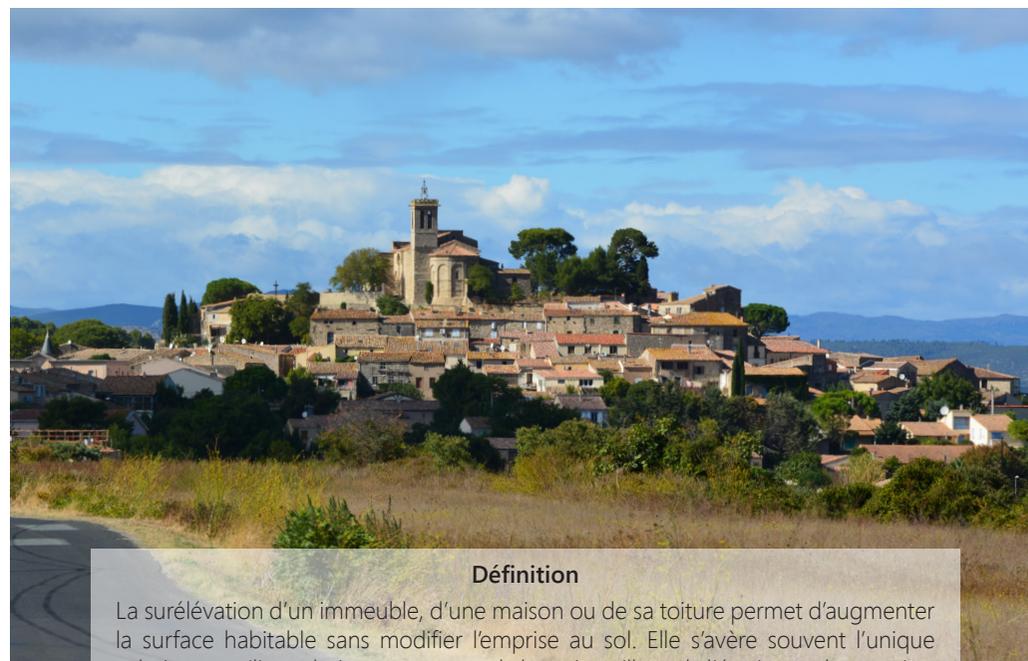
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
DRAC Occitanie, 5 rue de la Salle l'Evêque 34967 Montpellier, tel 04.67.02.32.36



LA VILLE ANCIENNE EN PROJET SURÉLEVATION EN CENTRE HISTORIQUE

Situation

Les centres anciens sont souvent situés en espaces protégés*.
Le bâti y est traditionnellement dense et à forts enjeux patrimoniaux.



Définition

La surélévation d'un immeuble, d'une maison ou de sa toiture permet d'augmenter la surface habitable sans modifier l'emprise au sol. Elle s'avère souvent l'unique solution en milieu urbain compte tenu de la petite taille et de l'étroitesse des terrains. La surélévation peut être totale ou partielle. Elle peut se limiter à la modification de la volumétrie d'une charpente ou être un nouveau niveau à part entière.

Projets

La ville ancienne est fragile. Une surélévation n'est pas un acte de construire anodin et doit faire l'objet d'une réflexion contextualisée. La surélévation dépend en effet du lieu dans lequel elle s'inscrit, de la typologie* du bâti et des ambitions du maître d'ouvrage. Elle peut s'inscrire dans la continuité des matériaux et des techniques de la séquence urbaine à laquelle elle appartient ou se distinguer par son expression contemporaine et par ses différences de formes ou de mises en œuvre. L'architecte des bâtiments de France aide à la définition du parti architectural.

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
DRAC Occitanie, 5 rue de la Salle l'Evêque 34967 Montpellier, tel 04.67.02.32.36

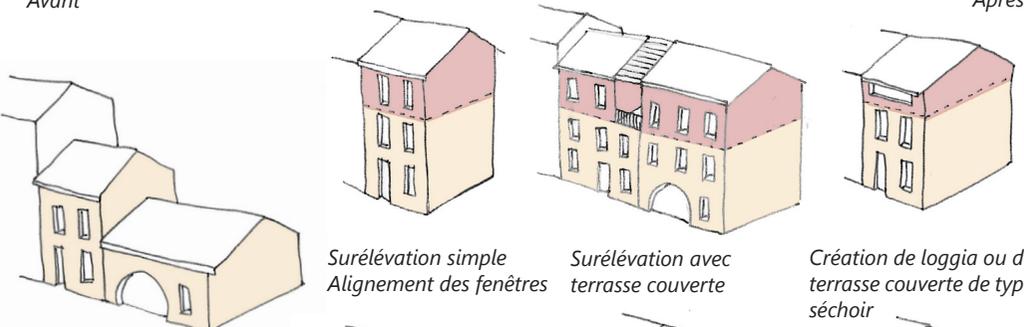
Surélévation dans la continuité de l'existant

Principes

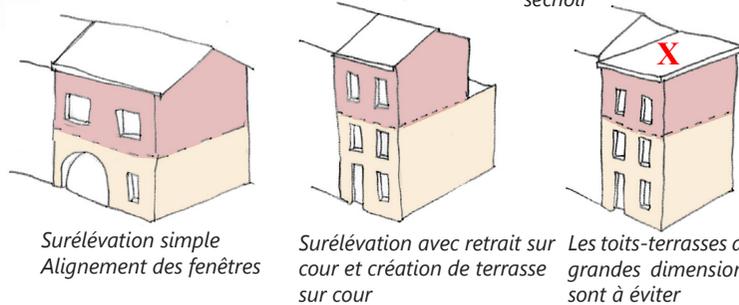
- Préservation des alignements urbains : continuité de façade, respect des hauteurs, respect des typologies
- Le principe de continuité conduit le parti architectural de la surélévation qui est conçue dans un rapport analogique ou mimétique avec l'existant ou avec la typologie architecturale à laquelle l'immeuble ou la maison appartient.
- Même gabarit (toiture à deux pentes...), mêmes matériaux (emploi de tuiles canal...), mêmes ouvertures (fenêtre de toit, verrière...)

Proposition

- Une surélévation qui semble toujours avoir été là
- Des toitures, des terrasses, des ouvertures et fermetures de type traditionnel à réaliser dans les règles de l'art



Etat existant



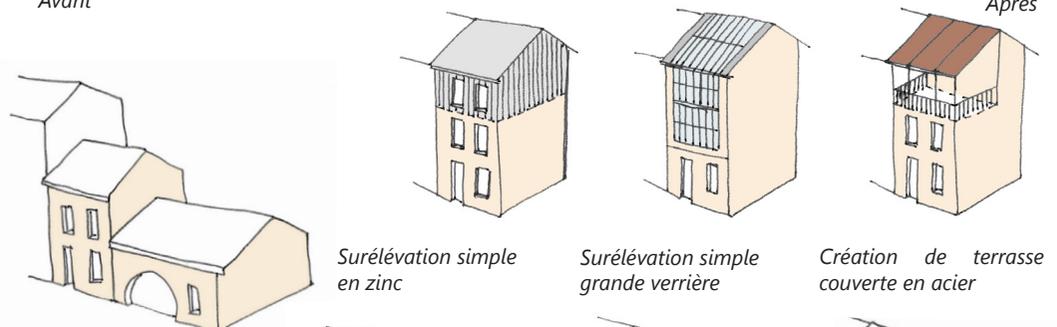
Expression contemporaine de la surélévation

Principes

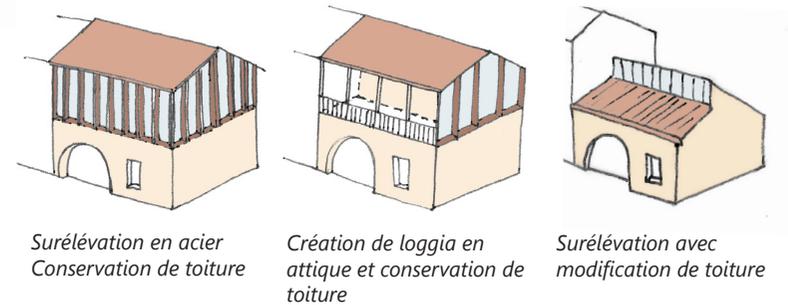
- Préservation des alignements urbains : continuité de façade, respect des hauteurs, respect des typologies
- Le principe de réinterprétation conduit le parti architectural de la surélévation qui est conçue comme une variation contemporaine de l'existant ou de la typologie architecturale à laquelle l'immeuble ou la maison appartient.
- Même gabarit (toiture à deux pentes...), matériaux nouveaux, interprétation des formes et des volumes créant des espaces nouveaux

Proposition

- Une intervention architecturale assumée qui s'inspire de l'existant pour en créer des variations
- Des inventions à réaliser avec un grand soin de finition et une qualité de détails à dessiner



Etat existant



Surélévation simple
Bouzigues



Surélévation simple
Montpellier



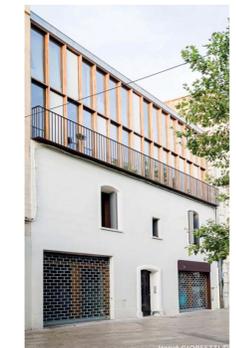
Création de loggia en attique
Montpellier



Surélévation en acier, conservation de
toiture, Avignon



Surélévation simple, grande verrière
Avignon



Surélévation en bois
Montpellier